

Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **49 (1961)**

Heft 3

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-269652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Informations féminines et féministes

NEUCHÂTEL

Noël partout ! A la Société d'utilité publique

C'est la Société d'utilité publique des femmes suisses qui ouvrira les festivités de fin d'année, en organisant le soir de la Saint-Nicolas, une séance administrative précédée d'un souper surprise, suivi d'une partie récréative.

Quelques jours plus tôt ces dames avaient fêté Mlle von Kaenel, leur dévouée secrétaire depuis plusieurs décennies à l'occasion de ses 80 ans. Institutrice retraitée, notre compatriote, encore très alerte, s'intéresse toujours à la jeunesse s'occupant avec beaucoup de dévouement des Foyers pour écoliers qui rendent de si grands services aux mères obligées de travailler hors de chez elles. Mlle von Kaenel est également secrétaire de la commission pour l'enseignement ménager et ses propositions sont des modèles du genre.

Au Lyceum

Le 17 décembre, les Lycéennes, entourées des membres de leurs familles, inaugureront le nouveau local du club, situé Ecluse 40. Un repas de fin d'année, une séance de prestigieuse, tombola enchères américaines se succéderont pour la plus grande joie des participants.

Avec les maîtresses de pensions

Le même soir, délaissant soucis et préoccupations, les maîtresses de pension se retrouvaient autour de leur présidente, pour déguster un repas aux chandelles. Un modeste match au toto mit chacun en joie.

Aux Arts et Métiers

Les membres des Arts et Métiers se réunissent également en décembre, pour jouer des bienfaits de l'amitié, en organisant jeux et tombola dont le bénéfice s'en ira grossir le fonds de la course annuelle.

A l'Ecole professionnelle

Le Noël de l'Ecole professionnelle, entièrement préparé par les élèves, est tout empreint de fraîcheur, de finesse et de goût. L'aumônier des étudiants y apporte la note religieuse, la directrice clôture la fête en remerciant chacune.

A Bellevue, Marin

Un mot, encore, concernant la fête de Noël de la maison « Bellevue » à Marin. C'est une rencontre intercantonale puisque le curé, les deux pasteurs de Saint-Blaise ainsi que le conducteur spirituel de Champlain y participent. Récits et chants sont exécutés dans nos deux langues nationales. Noël est sans doute le point lumineux de l'année pour plusieurs de ces jeunes filles séparées de leurs familles, qui trouvent à Marin tout ce dont elles ont besoin pour repartir dans la vie, avec un nouveau et combien précieux bagage, moral, spirituel et même pratique, puisque plusieurs subiront l'examen pour l'enseignement ménager et le travail de maison.

Noël a été célébré avec ferveur dans la paix et la joie. Puisse cette joie nous accompagner tout au long de l'an nouveau, nous aidant à continuer, sans nous lasser, à agir, à intervenir là où cela nous paraîtra juste et utile.

E. R.

Chez les amies de la jeune fille

Le Noël du Home des amies de la jeune fille est une fête dont on se réjouit longtemps à l'avance. Messages, chœurs, mystères, morceaux de piano et de flûte se succèdent, sans oublier l'allouette du pasteur toujours fort appréciée. Une excellente collation préparée par les élèves de l'Ecole ménagère, met le point final à cette charmante rencontre.

E. R.

Distinctions, nominations

Mme Renée Cattin-Robert, avocate, a été nommée vice-présidente de la Commission cantonale en matière d'assurance invalidité.

Mme Béate Billeter, architecte, est actuellement membre de la Commission d'urbanisme de la ville de Neuchâtel.

Mme Cl. Gabus-Steiner, avocate, a été chargée par le Centre de liaison des sociétés féminines du canton de Neuchâtel, des consultations juridiques gratuites données une fois par mois et destinées aux femmes.

A La Neuveville, où se réunit le Synode jurassien de l'Eglise protestante bernoise, Mme Denise Piccard, aide-pasteur, a été nommée à l'Eglise réformée de langue française de Berne. C'est la première femme-pasteur nommée dans le canton de Berne.

Un cadeau de Noël pour la conseillère générale

Dans sa dernière séance de l'année, le Conseil général du chef-lieu a écouté une motion présentée par Mme Lucette Favre; elle demandait la création de foyers scolaires analogues à ceux existant déjà dans certains quartiers, afin que les enfants dont les parents travaillent en fabrique ou ailleurs puissent y être surveillés et faire leurs devoirs.

Cette proposition fut pesée, soupesée, étudiée sous toutes ses faces par les députés; d'aucuns la combattirent, d'autres l'approuvèrent. Au vote, 13 voix l'acceptèrent, 13 voix la repoussèrent. Le président départagea en faveur de Mme Favre « pour lui faire un cadeau de Noël ».

Cette intervention d'une femme au Conseil général de Neuchâtel confirme comme le prouvent différentes interpellations féminines dans d'autres communes du canton — que le premier souci de nos conseillères est la protection de la famille et particulièrement de ceux qui en dépendent, les enfants et les vieillards.

M. P.

... et le comité a été élu par acclamations, avec Mme Charles comme présidente et Mme Pahud-Jordan comme secrétaire.

Mme Honegger a ajouté quelques renseignements sur la maison de vacances d'Ollon, qu'elle préside, où des femmes peuvent passer d'agréables vacances à un prix défiant toute concurrence, grâce à la fondation Antonie Cossy.

S. B.

Nanette Genoud expose

Dans son atelier haut perché de la rue Etraz, à Lausanne, Nanette Genoud a montré, durant le mois de décembre, ses œuvres récentes, huiles, gouaches, dessins ramenés de voyages en Italie, en Grèce, en Espagne, en France. Impressions fugitives ou paysages bien plantés, de l'eau, la mer, les maisons du port, tuiles romaines et arcades, autant de délicates œuvres bien construites, bien pensées, qui font la réputation d'une artiste solide, toujours à la recherche d'autre chose, de mieux; lent et sûr. Cheminement d'une artiste dont notre journal a souvent parlé avec plaisir.

S. B.

Distinctions, nominations

Le Conseil d'Etat du canton de Vaud a nommé 14 assesseurs à siéger au tribunal des assurances, dont trois femmes: Mmes Aimée Graber, Berthe Pelichet et Jacqueline Seylaz. (A.S.F.)

A Nyon, la nouvelle conseillère communale, Mlle Gabriëlle Damond, a été assermentée et fleurée. (A.S.F.)

Depuis sept ans dentiste scolaire à Montreux, Mme A. Jaton a donné sa démission; elle est remplacée par Mme Fournet, à la Tour-de-Peilz, en possession du diplôme français.

Mme Nanette Bron a prêté serment devant le préfet de Lausanne comme garde-pêche auxiliaire. C'est la première fois qu'une femme assume ces fonctions.

Le 14 décembre, le Conseil communal de Bex a désigné comme secrétaire, pour remplacer un conseiller parti pour Lausanne, Mlle Catherine Mercier, institutrice à Bex depuis peu. Mlle Mercier est la fille de Marianne Mercier-Campiche, docteur ès lettres de l'université de Lausanne, qui a donné plusieurs articles à notre journal, notamment sur le théâtre de Girardoux.

C'est, sauf erreur, la première femme chargée de cette tâche.

S. B.

Il faut préparer déjà les élections de 1962

Avec une faible participation des électeurs et des électrices, le peuple vaudois a modifié, le 27 mars dernier, les articles 33, 35, 54 de la Constitution vaudoise. La division historique du canton en 60 cercles électoraux est remplacée par trente arrondissements électoraux dont la loi déterminera les limites; l'élection du Grand Conseil se fera selon la représentation proportionnelle. De plus, le Grand Conseil a décidé de reporter à 1962 la date des nouvelles élections législatives afin de les faire coïncider avec l'élection du Conseil d'Etat. Le nombre des députés tombera de 211 à 196.

Les délégués radicaux des communes des cercles de la Tour-de-Peilz et de Corsier se sont réunis à Chardonne, pour discuter de la situation de l'arrondissement qui groupera les cercles de la Tour-de-Peilz et de Corsier et élira 7 députés (actuellement 6). Mme G. Girard (La Tour-de-Peilz), présidente de l'Association vaudoise des citoyennes, assistait à la séance. Un bureau sera nommé pour préparer la représentation radicale de l'arrondissement; des citoyennes feront partie de ce bureau.

Il n'est pas trop tôt de parler de ces élections, de les préparer afin qu'un nombre toujours plus grand de citoyens et de citoyennes participent aux élections législatives.

GENÈVE

A l'Union des femmes

Selon la coutume, l'Union des femmes avait convié ses membres à célébrer l'Escalade en ses salons de la rue Etienne-Dumont; le soir du 9 décembre, une soixantaine de convives étaient réunis autour des tables, patriotiquement décorées, pour déguster la traditionnelle poule au riz.

Après le repas, Mme Alix Choisy, la présidente, qui avait ouvert la soirée par une aimable bienvenue, donna lecture du récit de l'Escalade, puis on chanta le Gé que l'ainé. Une revue et une séance de prestidigitation figuraient au programme. Des vers gentiment troussés, des chansons spirituelles et charmantes — mentionnons spécialement celle de la « Vieille maison » — firent défiler devant l'auditoire ravi les difficultés du « parking », la mode de 1900 et de 1960, deux Genevoises bon teint, une accorte receveuse de la C.G.T.E. et bien d'autres figures que nous ne pouvons énumérer faute de place. Merci à tous et à toutes: auteurs, interprètes, accompagnatrices... et souffleuses!

La soirée se termina par une adroite séance de prestidigitation présentée par M. Satimus et son impertinent petit Brutus.

Y. L.

RÉUNIONS ET CONFÉRENCES

Mercredi 18 janvier Genève

Union des femmes, rue Etienne-Dumont 22, 17 h. Groupe d'étude et discussions: Action de la commission romande des consommatrices. 20 h. 30: Club de rapprochement.

Dimanche 22 janvier Genève

Lyceum, 3 Promenade du Pin, 16 h. 30. L'Ecole des Veuves, de J. Cocteau, La Cage de Gabriel Arout, etc. avec J. Cornu, O. Kocher, E. Halter, A. Neury.

Vendredi 27 janvier Genève

Union des femmes, rue Etienne-Dumont 22, 14 h. 30 — Séance de l'Association du Sou Josephine Butler, causerie de Mmes J. Droin et L. Hentsch sur Quelques aspects actuels de la prostitution dans le monde et par Mme Secrétan-Rollier, Que se passe-t-il au Foyer d'accueil?

Association des femmes de carrières libérales et commerciales, 20 h. 15, rue Lefort 23, visite commentée du Musée des instruments anciens de musique (s'inscrire au 24 43 22).

Mardi 7 février Genève

Tea-Room Mirador, 24, rue du Mont-Blanc, 20 h. 15 — Assemblée générale de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales, après la partie administrative, clichés en couleurs présentés par Mlle F. Ehi, sur son récent Voyage en Amérique.

SUISSE

Le Grand Conseil du canton de Berne a modifié le décret sur les examens de diplôme des écoles normales en ce sens que sur les huit experts, deux doivent être des femmes. (A.S.F.)

Convention internationale N° 100: Le bureau du Conseil national n'est pas d'avis que l'affaire de la Convention « Salaire égal à travail égal » doit être classée. Le procédé des « réconciliation » devra faire place à un procédé de « réconciliation »; un compromis pourrait par exemple être trouvé en faisant valoir une réserve. Le Conseil national a accepté sans opposition la motion de son bureau. (A.S.F.)

Le Département politique fédéral cherche des stagiaires pour le service des chanceries diplomatiques et consulaires à l'étranger. Les candidats et candidates subissent un examen d'admission, puis font deux années d'essai et se présentent à un examen final. Tous les détails utiles se trouvent dans la « Feuille fédérale » du 17 novembre 1960 qui sera envoyée aux intéressés. (A.S.F.)

S'abonner à **FEMMES SUISSES** est une bonne affaire!

Fr. 7.— par an. Chèques postaux 1. 117 91

Emile Egg
Cortarerie 26 - Tél. 24 36 20
De la GAINÉ ELASTIQUE à la CEINTURE MÉDICALE

Tout pour le bureau
BAUMANN-JEANNERET
49 RUE DU STAND - 3 Bd GEORGES-FAVON - GENEVE
PAPETERIE Tél. (022) 24 22 10
Exposition permanente de meubles et machines de bureau

INSTITUT DE BEAUTÉ
LYDIA DAÏNOW
Ecole d'esthéticiennes
Place de la Fusterie 4 Genève
Tél. 24 42 10 Membre de la FREC

ENCAUSTIQUE - BRILLANT
SOLIDE
ABEILLE
LIQUIDE
NETTOIE • CIRE • BRILLE VITE

Léon Smulović
● HORLOGERIE
● BIJOUTERIE
Grand choix de montres, bijoux, chevalières, alliances or.
Genève, Terrassière 5
Tél. 36 54 89

Pour vos tricot, toujours les
LAINES DURUZ
Le plus grand choix de la Suisse Romande

FRAISSE & C^e
TEINTURIERS
Magasins:
Terreaux-du-Temple 20 Tél. 32 47 35
Rue Micheli-du-Crest 2 Tél. 24 17 39
Rue de Rive 7 Tél. 25 19 37
Magasin et usine:
Rue de Saint-Jean 53 Tél. 32 89 58
TEINTURE ET NETTOYAGE

VOYAGES ET VACANCES
gratuits en collectionnant les bons de garantie des
Pâtes de Rolle

VAUD

A l'Union des femmes

Au cours de sa 64^e assemblée générale tenue le 8 décembre, l'Union des femmes de Lausanne, sous la présidence de Mme Charles, a approuvé le rapport d'activité qui rappelle les séances mensuelles, les causeries, le succès du thé-vente (871 fr.), loue le travail des divers bureaux créés par l'Union. A cause de la transformation du Casino de Montbonon, il n'y aura pas de journée des femmes vaudoises en 1961.

Les comptes présentés par Mme Pernet accusent un déficit de 500 fr., en dépit d'un don de 850 fr. de la Loterie romande, qui a accordé en outre 850 fr. à l'aide aux mères. Cette dernière, dirigée par Mme Freymond, a soutenu 23 mères, accordé pour 800 fr. de dons d'épicerie et de vêtements.

La commission des cours, que préside Mme Bieler-Butticaz, a fait donner des leçons de français par Mlle Nicati à une quinzaine de jeunes Suisses allemandes; ces cours sont subsideés par la direction des Ecoles (200 fr.) Mme Charles Perret a rapporté pour la dernière fois sur l'activité du bureau d'adresses, qui a reçu 27 demandes de travail et 66 offres. Mme Gerber remplacera Mme Perret, démissionnaire après une longue période de travail.

Le bureau des consultations juridiques, dirigé par Mme Charles avec l'aide de Mlle L. Comte, de Mlle P. Vailloin, J.-P. Raymond, Baud, occupe à Lausanne, s'est occupé de 194 cas, la plupart relatifs à des conflits conjugaux qui révèlent un déplorable manque de préparation à la vie à deux; les collaborateurs de ce bureau s'efforcent de pallier à cette carence et de renseigner les femmes.

Les statuts, plus que cinquantenaires, revus par Mlle L. Comte, avocate à Lausanne, ont été approu-